

# SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

## Les activités du séjour de cohésion

### GUIDE DES CONTENUS



Septembre 2023

## SOMMAIRE

|                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| « Vivre l'aventure du séjour de cohésion ! » .....                    | 3  |
| <b>Les thématiques transversales du séjour de cohésion</b> .....      | 7  |
| <i>Activités physiques, sportives et de cohésion</i> .....            | 7  |
| <i>Développement durable</i> .....                                    | 9  |
| <i>Autonomie des jeunes</i> .....                                     | 11 |
| <i>Santé et prévention des addictions</i> .....                       | 11 |
| <i>Auto-positionnement (valorisation des compétences)</i> .....       | 12 |
| <i>Démocratie Interne</i> .....                                       | 13 |
| <i>Éducation financière et budgétaire</i> .....                       | 14 |
| <i>Le rallye de synthèse</i> .....                                    | 15 |
| <b>MODULES NATIONAUX</b> .....                                        | 17 |
| <i>Module « Valeurs de la République »</i> .....                      | 17 |
| <i>Journée Défense et Mémoire (JDM)</i> .....                         | 21 |
| <i>Module Sécurité intérieure</i> .....                               | 24 |
| <i>Module Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)</i> ..... | 26 |

### Cohésion



### Engagement



### Résilience

## « Vivre l'aventure du séjour de cohésion ! »

Le Service national universel s'articule autour d'un séjour de cohésion en hébergement collectif et d'une phase d'engagement dans l'année qui suit (mission d'intérêt général, bénévolat associatif) et à moyen terme (réserves civiques ou opérationnelles, Service civique, jeunes sapeurs-pompiers, engagement associatif, volontariat à l'international, Corps européen de solidarité, etc.).

Le séjour de cohésion est pensé comme un temps pédagogique et d'ouverture permettant la mise en œuvre concrète des trois grands objectifs suivants :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.
- **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU rassemble des **jeunes de 15 à 17 ans**, filles et garçons, aux profils variés, reflétant la diversité de notre société, pour découvrir ce que signifie « **faire Nation** », pour construire leurs compétences et pour se projeter dans un parcours d'engagement utile pour eux, pour les autres et pour la société.

Les volontaires accueillis vivent **des parcours différents**. Ils sont parfois en situation de fragilité scolaire ou sociale, résident en zone rurale, urbaine, en quartier politique de la ville. Ils feront pour certains une première expérience de départ « sans les parents » et en dehors de leur cadre de vie habituel. Une attention est portée pour **rendre le parcours SNU accessible à chacun**, en particulier pour les jeunes connaissant des besoins éducatifs particuliers ou ceux en situation de handicap.

Le séjour de cohésion s'inscrit dans un *continuum* des apprentissages, en complément des :

- **Connaissances et compétences acquises pendant le temps scolaire notamment de l'enseignement moral et civique (EMC)** et ses quatre grands piliers. Le séjour de cohésion tend à donner une matérialisation concrète à ces apprentissages.
- **Parcours éducatifs et notamment du parcours citoyen de l'élève.**
- **Compétences acquises hors du cadre scolaire**, notamment à travers des temps d'engagement personnel (engagement associatif, dispositifs tels les Jeunes sapeurs-pompiers ou les Cadets de la sécurité civile par exemple).

### **Le programme pédagogique du séjour de cohésion s'inscrit dans un cadre national**

Réparti sur 12 journées, le programme du séjour de cohésion s'articule autour d'un « tronc commun » de contenus et d'une « coloration » qui s'appuie sur les ressources et partenariats locaux. Les volontaires abordent, pendant le séjour de cohésion, l'ensemble des thèmes transversaux, des modules nationaux et l'une des 4 colorations.

#### **Un « tronc commun » pour tous les jeunes**

Les activités du tronc commun sont structurées autour de thèmes transversaux et de modules nationaux conçus en « blocs » dont certains en format « journée ».

- **Des thèmes transversaux :**
  - Activités physiques, sportives et de cohésion
  - Développement durable
  - Autonomie des jeunes dont
    - Santé et prévention des addictions
    - Auto-positionnement
    - Démocratie interne
    - Éducation budgétaire et financière
- **Des modules nationaux :**
  - Module « Valeurs de la République »
  - Journée « Défense et Mémoire » (JDM)
  - Module « Sécurité intérieure »
  - Module « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1)
- **Des activités obligatoires :**
  - Participation des volontaires aux levers des couleurs organisés au sein du centre et à des cérémonies nationales ou locales (selon les opportunités du calendrier).
  - Présentation des formes d'engagement possibles dans le cadre de la phase 2 du SNU (en complément des forums de l'engagement organisés par les collectivités territoriales ou dans les établissements scolaires, notamment dans le cadre des « Semaines de l'engagement »).
  - Initiation à l'autodéfense (et aux règles de la légitime défense).

### **Une « coloration » à travers trois journées dédiées**

Chaque jeune volontaire bénéficie des contenus de l'une des quatre colorations. Ces trois journées offrent plus particulièrement l'occasion de mettre en œuvre une démarche de projet, de valoriser les ressources et les partenariats locaux (à travers des visites et des rencontres), de découvrir des formes concrètes d'engagement associatif ou institutionnel, individuel ou collectif, afin de donner envie aux jeunes de s'engager en phase 2 avec les partenaires. Elles donnent aux jeunes des possibilités d'actions et de rencontres hors des espaces scolaires.

- Défense et mémoire
- Sports et Jeux olympiques et paralympiques (JOP)
- Environnement
- Résilience et prévention des risques

## **Le projet pédagogique est mis en œuvre au niveau local par les équipes des centres SNU**

Chargé du respect du cahier des charges national, le chef de centre dispose d'une autonomie pour concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique du séjour de cohésion, en s'appuyant sur les expertises de son équipe, sur les ressources et partenariaux locaux. Il est en étroite relation avec les référents SNU territoriaux, en premier lieu, au niveau du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) ou de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). Il peut également solliciter les référents ou chargés de mission des services départementaux (DSDEN) ou académiques (rectorat), ainsi que les inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), afin d'envisager les modalités pédagogiques de mise en œuvre des modules et les colorations, ou encore le lien avec les « Classes et lycées engagés ». Le chef de centre est tout particulièrement attentif aux points suivants :

### **La construction d'un projet pédagogique transversal et cohérent**

Pour éviter l'écueil d'une succession d'activités sans lien les unes avec les autres ou encore les redondances entre les interventions, le programme d'activités est construit dans une logique transversale et cohérente.

Les éléments de cadrage des thématiques et modules détaillent **les messages importants à transmettre** aux volontaires. Chaque proposition d'activité s'inscrit donc dans le cadrage de la ou des thématiques concernées. Pour que les jeunes puissent vivre pleinement leur séjour, le projet pédagogique du centre permet de replacer chaque activité et chaque temps de la journée dans un contexte plus général afin de **répondre aux objectifs du SNU : cohésion / engagement / résilience**.

*Par exemple, si l'activité porte principalement sur la cohésion à travers une pratique sportive ou l'intervention d'une association, ce peut être également l'occasion de présenter des formes concrètes d'engagement sportif ou associatif. De la même manière, une activité de résilience proposée par un partenaire institutionnel est également un moyen de faire découvrir les métiers et l'engagement des hommes et des femmes de la Sécurité civile ou des Forces de sécurité intérieure (sapeurs-pompiers, policiers, gendarmes).*

Le projet pédagogique tire également sa cohérence de la complémentarité des activités choisies et de l'explicitation qui en est faite auprès des jeunes volontaires dans une logique de construction des compétences et du parcours d'engagement :

- entre les thématiques transversales et les modules nationaux ;
- entre les activités du tronc commun et de la coloration ;
- entre le séjour de cohésion et le parcours d'engagement futur du jeune (phase 2 du SNU).

### **La communication et l'appropriation par les équipes d'une « culture SNU partagée »**

Les tuteurs et les cadres sont informés du projet global du SNU et de ses objectifs, comme de l'ensemble des activités organisées par le centre. Ils sont en capacité d'échanger avec les volontaires sur les activités auxquelles ils ont pris part pendant le séjour afin, éventuellement, d'évacuer des émotions fortes, voire négatives survenues à l'issue de certaines activités (par exemple, les « libérations de parole » suite aux séances sur la notion de consentement ou encore les violences intra-familiales). Chacun s'approprie et met en pratique le règlement intérieur du centre.

### **Le choix des intervenants et d'une pédagogie active**

Une fois défini le projet global du centre, le chef de centre fait le choix des activités à proposer aux volontaires. Ces activités peuvent être proposées par des structures partenaires (publiques ou associatives) ou construites et animées en interne par les équipes du centre. Les choix réalisés permettent le recours à **une variété d'intervenants et de méthodes pédagogiques** au cours du séjour, voire au cours d'une même journée, pour maintenir l'intérêt et la motivation des jeunes.

Les activités « descendantes » (cours magistraux, diaporamas, etc.) sont limitées et ne doivent en aucun cas être au cœur des séances proposées. L'ensemble des activités reposera sur **une pédagogie active développée** au sein de petits groupes et favorisant les mises en situation concrètes, la responsabilisation des volontaires, la participation de tous, etc.

### **La capacité à s'adresser à tous**

Certains volontaires peuvent rencontrer des difficultés spécifiques (expression orale, prise de parole en public, lecture, concentration, manque d'autonomie, situation de handicap, etc.) qu'il conviendra de prendre en compte dans la préparation et la réalisation des activités.

### **Les temps de démocratie interne et d'auto-positionnement**

Les temps de démocratie interne sont organisés chaque jour en alternance avec ceux d'auto-positionnement. Placés en fin de journée au sein de chaque maisonnée, ce sont des temps d'échange entre jeunes ou avec les adultes qui restent à l'écoute de tous les jeunes afin de les accompagner au mieux. **L'auto-positionnement** permet aux jeunes de faire un bilan de leurs propres compétences, de les valoriser et de les mettre en perspective. **Les temps de démocratie interne** portent sur la vie dans le

centre, la vie de groupe. Ils permettent d'échanger avec les volontaires sur le fond (Qu'avons-nous retenu de la journée ? Est-ce que cela va changer quelque chose pour moi ?) comme sur la forme (Comment organiser la vie quotidienne et régler les tensions éventuelles ? Quelles demandes formuler aux équipes du centre ? De quels sujets débattre ? Quels choix de projets à mener ?). Une synthèse de chaque activité est effectuée par l'animateur des activités, ou de façon plus souple, par le tuteur de maisonnée permettant ainsi un retour d'expérience et de mieux connaître les attentes des volontaires.

### **Le rythme des journées**

Le rythme des journées est **adapté au public d'adolescents**, dont certains vivent une première expérience de mobilité. Ce rythme comprend des temps de repos pour les volontaires et un temps de **repos nocturne de minimum 8 heures**. En cas de conditions climatiques particulières, d'événements particuliers ou de sollicitation des jeunes volontaires, le chef de centre – en accord avec le chef de projet départemental et sous le couvert du DASEN – adapte le programme. De même, le rythme du séjour prend en compte des **temps sans activité** dont certains dédiés aux éventuels travaux personnels des jeunes.

### **Sécurité, santé et respect des biens des volontaires**

Le chef de centre est responsable de la sécurité des biens et des personnes. Toutes les activités se réalisent dans le respect des règles de sécurité, en veillant à la santé physique et morale des jeunes. Il convient notamment de prendre en compte les conditions climatiques lors des activités extérieures ou des cérémonies, en évitant que les volontaires soient trop longtemps en position statique ou exposés à de fortes chaleurs (ou à des températures froides). **La bonne alimentation, l'hydratation régulière, une bonne hygiène corporelle, un sommeil suffisant** sont des points de vigilance en lien avec les objectifs pédagogiques des activités physiques et sportives, de l'autonomie des jeunes, de la santé et de la prévention des addictions ou encore de la vie quotidienne en hébergement collectif.

## Les thématiques transversales du séjour de cohésion

### Activités physiques, sportives et de cohésion

#### Objectifs



#### 1. Proposer des activités sportives fédératrices et inclusives

Transmettre les valeurs du sport (respect, dépassement de soi, etc.) ;  
Intégrer les jeunes en situation de handicap à la pratique ;  
Lutter contre les discriminations ;  
Montrer l'efficacité de l'entraide pour un exercice collectif  
Éduquer au supportérisme ;  
Sensibiliser, initier à l'arbitrage ;  
Inciter à la pratique sportive et à l'activité.

#### 2. Délivrer un message concernant le sport santé et entretenir la condition physique des volontaires

Connaître et prendre soin de son corps ;  
Découvrir et maîtriser la flottaison dans l'eau, l'équilibre sur l'eau ;  
Lutter contre la sédentarité ;  
Découvrir de nouvelles pratiques (notamment les sports régionaux) ;  
Lutter contre des préjugés touchant certains sports ;  
Pratiquer une activité sportive en respectant son environnement.

#### 3. Proposer des activités d'autodéfense

Développer son estime de soi à travers la maîtrise des techniques de self défense ;  
Apprendre à se défendre en cas d'agression et à venir en aide ;  
Sensibiliser aux sports de combat.

#### 4. Développer l'engagement dans le milieu du sport

Découvrir l'engagement bénévole au sein des associations sportives ;  
Découvrir les métiers du sport ;  
Connaître l'organisation du sport en France.

#### Modalités de mise en œuvre

Pratique d'une activité physique et sportive **au moins une heure par jour** :

- La journée type peut commencer, après le lever des couleurs, par un réveil musculaire ou une d'activité physique et sportive ;
- Lors de pratiques d'activités, il sera primordial d'être attentif à la mixité garçons/filles ;
- Il sera pertinent de travailler avec les volontaires sur le rôle de l'arbitrage et sur ses enjeux dans le sport ;
- Les activités pourront concerner des jeux et des activités promouvant la coopération et la collaboration entre les participants ;
- Il pourra être intéressant de proposer des pratiques sportives émergentes et inclusives (ultimate, korfbal, etc.) ;
- Les sports de nature et aquatiques pourront avantageusement être proposés pour intégrer la pratique dans l'environnement immédiat du centre, si celui-ci s'y prête.

## AUTODEFENSE (ACTIVITE OBLIGATOIRE)

L'activité d'autodéfense est abordée comme une sensibilisation des volontaires à la légitime défense. Les enseignements sont envisagés comme une réponse à une attaque dont les volontaires seraient les victimes ou dont ils seraient les témoins. En aucun cas elle ne sera appréhendée comme l'apprentissage de techniques de combat visant à engager un affrontement sans être menacé. La proportionnalité de la réponse apportée sera par ailleurs au cœur des apprentissages. Cette activité s'orientera vers la connaissance et la maîtrise de principes et techniques qui permettent de **se soustraire à un affrontement, mais aussi le cas échéant de répondre efficacement à une attaque**.

L'autodéfense est une pratique multidisciplinaire mêlant une maîtrise mentale, physique, technique et tactique afin de préserver son intégrité physique ou celle d'autrui par une conduite responsable motivée par le respect de la légitime défense.

L'enseignement de l'autodéfense est inscrit dans le **cadre légal de la légitime défense** qui sera explicité. Ses contours et finalités devront être exposés aux jeunes volontaires. Il sera également primordial d'évoquer l'importance de **la notion d'entraide, de cohésion et de citoyenneté**. L'autodéfense permet de se défendre soi-même en cas d'agression, mais aussi de porter secours à autrui en mesurant les risques de son intervention. Cette activité concourt à la mise en œuvre d'une société plus solidaire.

S'il ne constitue pas l'enseignement d'une discipline sportive en particulier ce module peut s'inspirer de pratiques d'arts martiaux et de sports de défense.

Cette activité d'autodéfense est fondée sur la pratique d'activités physiques et **des mises en situation**.

L'utilisation de l'environnement direct et la connaissance des modalités d'évitement de l'affrontement seront au cœur de l'apprentissage proposé.

**Les notions de savoir tomber, savoir se relever, savoir se protéger** pourront constituer des temps forts. Les enseignements de techniques de défense simples et facilement mises en œuvre seront aussi à privilégier.

Cette activité abordera également les questions touchant à la gestion du stress.

La mise en place de cette activité pourra se faire durant un temps dédié unique ou de manière perlée tout au long de la phase de cohésion. Il s'agit de permettre **une sensibilisation à l'autodéfense réutilisable par les jeunes volontaires**.

### Intervenants et partenariats

- Partenaires institutionnels :
  - Les CREPS et les DRAJES et SDJES peuvent mobiliser les compétences de leurs cadres et les sportifs de haut-niveau comme ambassadeurs des valeurs sportives, l'expertise des pôles ressources pourra aussi être sollicitée ;
- Les collectivités locales sont propriétaires d'équipements sportifs et disposent d'éducateurs sportifs qui peuvent être sollicités dans le cadre du SNU ;
- Associations œuvrant dans le sport/fédérations/comités régionaux, départementaux et clubs notamment les **associations affiliées à des fédérations sportives** œuvrant dans le champ des sports de défense, d'arts martiaux et assimilés (judo, boxe, karaté, etc.) pour l'activité d'autodéfense.
- Universités – UFR STAPS



## Développement durable



L'**Agenda 2030** est un programme universel de développement durable adopté par les États membres de l'ONU en 2015 qui porte l'ambition de transformer le monde en éradiquant la pauvreté et les inégalités, en assurant la **transition écologique et solidaire à l'horizon 2030**. Il s'articule autour des **17 objectifs de développement durable (ODD) interdépendants**. La France contribue à la réalisation des ODD à travers une feuille de route et un plan d'action portés par tous les acteurs de la société jusqu'aux habitants.

Le projet d'émancipation de la jeunesse porté par le SNU s'inscrit dans le cadre de cet Agenda. Le **séjour de cohésion** est un levier privilégié pour soutenir la **prise de conscience** et démontrer le **rôle de chacun, notamment des jeunes**, pour

l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030.

Lien : <https://www.agenda-2030.fr/>

La transition écologique et solidaire nécessite une **transformation vers un nouveau modèle environnemental, économique et social**. Il s'agit de renouveler les façons de vivre ensemble, de travailler, de produire, de consommer pour répondre aux enjeux du changement climatique, de la raréfaction des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

Dans le cadre du séjour de cohésion, concevoir et mener l'ensemble des séquences et temps de vie du séjour en intégrant les enjeux de la transition écologique permet de montrer ([Fiche-action dédiée](#)) :

- De quelle manière chaque thématique/politique publique participe à l'atteinte des objectifs de développement durable ;
- Comment chaque acteur, le jeune en particulier, peut y contribuer.

## Objectifs

Le séjour de cohésion doit permettre aux jeunes volontaires de :

- **Se mettre au contact de la nature** à travers l'environnement proche du centre SNU.
- **Comprendre les enjeux de développement durable**, leurs interdépendances et leur prise en compte dans la vie quotidienne.
- **Contribuer, notamment, à la diffusion d'une « culture maritime »** : dans le cadre de la décennie des sciences océaniques pour le développement durable (2021-2030) proclamées par les Nations Unies, la mer est placée au cœur des enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. Des activités doivent permettre aux volontaires de prendre conscience des richesses du milieu marin, de ses multiples fonctions utiles à l'avenir de l'humanité (régulateur du climat, ressources alimentaires, loisirs, liberté de naviguer, voie de transport, etc.) mais aussi de sa fragilité.
- **Expérimenter de nouvelles pratiques** (alimentation, transport, prévention/gestion des déchets, économie d'eau et d'énergie, installations favorables à la biodiversité, hygiène, etc.).
- **Susciter l'envie d'engagement des volontaires et favoriser la prise de conscience** de la nécessaire transformation de la société.

- **Donner du sens à l'engagement** des jeunes, à la fois individuel et collectif, pour une société plus durable et juste.
- **Présenter aux jeunes les filières de formation et les métiers d'avenir** offerts aux jeunes en lien avec ces nouveaux enjeux.

### Modalités de mise en œuvre

- **Ancrage territorial des activités** : découvrir l'environnement proche du centre et valoriser la richesse du patrimoine naturel local. Identifier les évolutions à mettre en place au bénéfice de la transition écologique et solidaire dans ce territoire.
- **Prise en compte dans les activités des interrelations entre les thématiques abordées**. Le développement durable peut devenir « un fil rouge » du séjour de cohésion.
- **Une pédagogie active ancrée dans la vie collective du centre et intégrée aux différents moments de la vie des volontaires** au regard des objectifs de développement durable : sélection du centre d'hébergement, alimentation, déplacement, utilisation des ressources (eau, électricité), mode de consommation, etc.
- **Mise en place d'une démarche collective** à l'échelle de chaque maisonnée, notamment à l'aide des temps de démocratie interne, et valorisation des démarches d'engagement pendant la cérémonie de clôture.
- **Partenariat avec des structures locales** : intervention d'experts de l'éducation à l'environnement et au développement durable et possiblement d'experts métiers (information, animation de débats, recherche de solutions, accompagnement au passage à l'action, etc.). Une attention particulière devra être portée à l'équilibre homme/femme parmi les intervenants, en lien avec l'ODD 5 intitulé « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

### Intervenants et partenariats

**Cartographie des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable :**

<https://framacarte.org/m/125337/>

#### Partenaires institutionnels

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Ministère de la transition énergétique
- Les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- Collectivités territoriales et leurs services dédiés



*Les jeunes du SNU en activité de recensement des espèces naturelles, Seine-et-Marne, juillet 2023.*

## Autonomie des jeunes

### Santé et prévention des addictions



Si la plupart des jeunes de 15 à 17 ans sont en bonne santé, la prévalence des comportements à risque et des modes de vie inadaptés (consommation d'alcool, de tabac et de stupéfiants, manque d'exercice physique ou mauvaise alimentation, rapports sexuels non protégés), l'impact de l'environnement peuvent compromettre leur santé actuelle et future, tout comme celle des autres.

Toute exposition à un agent chimique, biologique ou physique, via l'environnement ou l'utilisation d'un objet du quotidien, peut avoir un impact sur notre santé. Les jeunes de 15 à 17 ans sont concernés par quelques sujets bien spécifiques comme l'utilisation abusive des téléphones portables, l'écoute de la musique amplifiée et l'impact du bruit sur la santé, l'exposition aux produits chimiques dans le cadre d'activités domestiques ou de la toilette, les allergies en lien avec le pollen et plus généralement les effets sur la santé de la qualité de l'air, de l'exposition aux UV notamment en période estivale.

Le séjour de cohésion est donc l'occasion de sensibiliser les jeunes volontaires aux principaux déterminants de santé, à la santé environnementale et de promouvoir des comportements favorables à la santé.

La promotion de la santé vise à aider chaque jeune à s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables en matière de santé pour lui-même et pour autrui. Elle permet ainsi de le préparer à être un citoyen responsable.

La promotion de la santé est conçue comme un fil conducteur tout au long du séjour au cours des différentes activités et des moments de la vie quotidienne (coucher /lever, entretien des locaux, toilette, repas, etc.). Un recueil de fiches (sommeil, activité physique, hygiène, impact de l'environnement sur la santé, etc.) sera proposé aux cadres leur permettant de diffuser des messages simples et d'informer les jeunes sur les ressources disponibles (numéro d'appel, site internet, brochures, encarts, etc.). De même, un jeu de type escape game pourra être proposé comme support d'information.

### Objectifs

- Faire acquérir des connaissances sur l'écosystème de la santé et situer ses différents acteurs ;
- Comprendre à quoi sert la carte Vitale ;
- Faire comprendre les démarches qui seront à réaliser à 18 ans.
- Informations sur les dons du sang, plaquettes et organes.

### Santé sexuelle

- Comportements à risques et IST ;
- La parcours contraceptif ;
- Le consentement.

### Santé mentale

- Mieux reconnaître ses émotions, comprendre ses propres réactions...
- Apprendre à gérer son stress, grâce à la relaxation, à des exercices de respiration...
- Adopter des habitudes de vie favorables : écouter ses besoins de sommeil, garder le contact avec la nature, faire du sport ;
- Libérer la parole : stress, angoisse, tentative de suicide, quelles sont les alternatives ?

### Prévention et lutte contre les addictions

- Alcool : pression sociale, et injonction à consommer ; Risques à court terme et nocivité pour la santé à long terme ;
- Cannabis/tabac : lutter contre les idées reçues qui banalisent la consommation de cannabis et connaître les dangers ;
- Autres substances psychoactives/ CHEMSEX ;

## Auto-positionnement (valorisation des compétences)

### Autonomie et accompagnement des jeunes dans leur parcours d'engagement

L'auto-positionnement permet au jeune de se positionner dans ses compétences. Il favorise l'implication du jeune et sa prise de conscience dans le processus de formation pendant le séjour. Les différents moments qui lui sont dédiés renforcent ainsi le sens donné aux activités et visent l'accroissement de l'engagement dans la durée.



Le but est de faire réfléchir le jeune sur ses acquis et la façon de se positionner par rapport à ses besoins et ses appétences pour mieux se projeter dans son parcours d'engagement.

Dans le cadre du séjour de cohésion, le jeune sera donc amené à :

- S'autoévaluer
- Capitaliser les compétences acquises tout au long du séjour et mesurer sa propre progression
- Identifier certaines difficultés,
- Concentrer ses efforts sur certaines priorités déterminées pendant l'auto positionnement, par exemple sur sa capacité à prendre la parole en public.

Le jeune volontaire sera accompagné dans cette démarche par le questionnement et l'écoute bienveillante et positive des encadrants lui permettant de se donner des objectifs à court terme au sein du séjour et des activités proposées, mais aussi à plus long terme dans la construction de son propre parcours.

### PRESENTATION DE LA PHASE D'ENGAGEMENT DU SNU (ACTIVITE OBLIGATOIRE)

L'ambition portée par le service national universel (SNU) appelle à **faire vivre le lien entre la phase de cohésion et les différents dispositifs d'engagement**, afin de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion. Qu'elle repose sur un engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, etc.), l'enjeu de la phase d'engagement réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr). Outre la **mission d'intérêt général (MIG)**, cette offre comprend **les dispositifs de volontariat, le service civique, les réserves opérationnelles, les réserves civiles, l'engagement bénévole** au titre de la réserve civique. Il appartient aux équipes territoriales en charge du SNU d'enrichir cette offre par les opportunités locales identifiées auprès des collectivités territoriales, des associations, des corps en uniforme et d'en faire la promotion au cours du séjour de cohésion.

#### Mise en œuvre

L'objectif de cette présentation est de sensibiliser les volontaires aux modalités concrètes d'engagement, de leur en faire découvrir la diversité des formats, des domaines et des responsabilités.

- Cette présentation prend la forme d'un **module d'1 à 2 heures sous un format interactif**.
- Le format de cette présentation peut **s'appuyer sur la coloration du séjour**, sans s'y réduire, afin d'ouvrir vers la diversité des formes d'engagement.
- Les volontaires sont invités à réfléchir à la **notion d'intérêt général**, aux conditions d'accessibilité et aux impacts éventuels de cet engagement sur **leurs trajectoires de vie** (en lien avec les temps d'auto-positionnement rythmant le séjour de cohésion).
- La présentation décrit plus particulièrement **la mission d'intérêt général et le service civique**, de manière très pratique, via les sites [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr) et [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr).



- C'est l'occasion d'**associer de jeunes engagés** (volontaires du Service civique, réservistes, bénévoles, etc.) pour témoigner de leurs missions et des acquis tirés de leurs expériences. Ces témoignages peuvent même constituer l'élément central de la présentation et donner lieu à des échanges entre volontaires, témoins et responsables de structures.
- Les intervenants extérieurs mobilisés dans le cadre des activités du séjour donnent également à voir **des parcours incarnés d'engagement**. Il convient de leur demander explicitement d'évoquer leurs choix d'engagement et la structure qu'ils représentent, qu'elle soit associative ou institutionnelle.
- Au sein du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), **le référent phase 2** a toute sa pertinence pour concevoir, avec le chef de centre, le contenu et les modalités de cette présentation en lien notamment avec l'offre d'engagement sur le territoire.
- L'existence de **forums de l'engagement** est rappelée aux jeunes volontaires, qu'ils soient organisés sur leur territoire de résidence ou au sein de leur établissement scolaire. Ils offrent la possibilité de poursuivre cette découverte et de franchir le cap de l'engagement !

## Démocratie Interne

Un temps de démocratie interne est prévu à la fin de chaque journée du séjour de cohésion SNU.



**Les objectifs principaux** sont de régler les problèmes de la vie quotidienne durant le séjour de cohésion, de pratiquer des activités culturelles et artistiques permettant de développer la cohésion du groupe au sein de la maisonnée et de mettre en œuvre des projets pédagogiques en lien avec les thématiques et modules nationaux.

Par exemple, en lien avec la thématique « Développement durable », les temps de démocratie interne peuvent permettre la mise en place d'une action collective à l'échelle de chaque maisonnée et ainsi de valoriser les démarches d'engagement pendant la cérémonie de clôture.

Par ailleurs, ce temps de démocratie interne permet une **libération de la parole des jeunes** qu'il faut savoir appréhender et recueillir.

Une **formation spécifique et des documents ressources relatifs** aux différentes techniques de débats seront mis à disposition pour les encadrants.



## Éducation financière et budgétaire

100% des jeunes sont amenés à utiliser des moyens de paiement, et dès l'entrée dans la vie adulte, à gérer leur budget, ouvrir un compte bancaire, souscrire une assurance, épargner et pour beaucoup, envisager un jour la souscription d'un crédit. Ils sont également susceptibles de faire l'objet de sollicitations commerciales et malheureusement, également de propositions malveillantes et de tentatives d'arnaques notamment sur internet ou les réseaux sociaux.



Les enquêtes réalisées par la Banque de France ont mis en avant une forte attente du public en matière d'éducation financière. Parmi les personnes interrogées, les jeunes (18-25 ans) sont à la fois ceux qui ont les connaissances les plus faibles et qui rencontrent le plus de difficultés financières.

Une bonne maîtrise des connaissances de base en matière budgétaire et financière est un enjeu citoyen et un atout pour chacun. L'objectif est ainsi d'apporter des réponses très concrètes aux principales questions que se posent les jeunes sur la gestion de leurs finances personnelles aujourd'hui et surtout demain. Il ne s'agit pas de les rendre experts, il s'agit de leur permettre de mieux comprendre pour mieux décider.

Par le biais du jeu, les jeunes sont invités à s'impliquer dans des mises en situation autour de problématiques très concrètes qu'ils rencontreront une fois adultes ou pour certaines dès maintenant. Un jeu de type escape game « **Sur la piste de Matthieu** », basé sur des énigmes permettant de retrouver un personnage à partir de ces traces financières est proposé.

Des quiz courts permettent de s'assurer de la bonne compréhension des messages clés.

Un support résumé avec les principales informations et notions est remis à l'issue de la séance

### Partenaire mobilisable :

**La Banque de France** anime l'activité d'une durée d'environ 2h.

## Le rallye de synthèse



Placé en fin de séjour, le rallye de synthèse permet aux jeunes volontaires de restituer ce qu'ils ont appris lors du séjour.

- Les jeunes sont mis en situation dans le cadre d'un **scénario réaliste**.
- Ils doivent **trouver des solutions face à des situations non connues** à l'avance et apporter des réponses à des questions en se référant à ce qu'ils ont appris durant le séjour ou à leur expérience personnelle.
- Le rallye de synthèse mobilise donc **les connaissances et les compétences** acquises dans le cadre des activités réalisées durant le séjour (tronc commun et colorations). Les jeunes volontaires en sont informés dès le début du séjour et les compétences clés sont explicitées.
- Le rallye s'effectue en groupe et met en avant **le collectif**.

Le rallye met l'accent sur **la résilience** (sortir de sa zone de confort, faire face à des situations inhabituelles, et pour autant faire face et « remplir la mission ») et **la cohésion** (c'est la force du groupe qui permet de trouver les solutions face à une situation donnée).

Le rallye se déroule dans un esprit ludique tout en veillant à la **sécurité des jeunes participants, priorité absolue**.

### Cadre général

- Le contenu du rallye de synthèse est **adapté** aux possibilités offertes par le centre SNU, son implantation et son environnement. Idéalement, si l'impératif de sécurité est respecté (lors des déplacements et des activités), le rallye se déroule en dehors des murs du centre SNU.
- Les activités sont adaptées à un public mineur.
- La constitution de groupes mixant les maisonnées est un moyen de consolider le travail de **coopération** sans confondre vitesse et précipitation dans leur réaction : une réflexion collective structurée peut permettre de prendre la bonne décision !
- Temps fort du séjour de cohésion, l'organisation du rallye mobilise tout l'encadrement du centre SNU et nécessite une préparation minutieuse. La **sécurité** fait l'objet d'une attention particulière de la phase de conception à la réalisation.

### Scénariser le rallye

Le scénario du rallye de synthèse renvoie à l'ensemble des contenus **abordés lors du séjour** de cohésion afin de mobiliser des compétences spécifiques et transversales.

Par exemple, le groupe va devoir « remplir une mission » suite à une catastrophe naturelle : inondation majeure, feu de forêt de grande amplitude, tempête dévastatrice, disparition inquiétante, etc.

- Pour le **scénario de type « catastrophe naturelle »**, il peut être demandé au groupe d'évacuer le centre SNU suite à une inondation ou un feu de forêt et de rejoindre une zone sûre où il sera pris en charge par une équipe de secours.
- Durant l'itinéraire qui le mènera à la zone d'évacuation, **le groupe doit faire face à des incidents et événements imprévus et réagir en conséquence**.
- Le premier « défi » consiste, pour le groupe, à rejoindre les points successifs de l'itinéraire à pied et en utilisant différents moyens d'**orientation** présentés lors du séjour (boussole, croquis d'itinéraire « dégradé », etc.).
- Pour éviter l'encombrement sur le parcours, les groupes peuvent se voir attribuer des **itinéraires différents** en fonction des heures de départ. Un « PC rallye » est mis sur pied pour veiller au bon déroulement et à la sécurité des participants (prévoir l'utilisation de moyens radio ou de téléphones portables pour les encadrants).
- Une partie des volontaires peut-être également affectée au « PC rallye » en soutien logistique des encadrants (élèves blessés, en situation de handicap, etc.) avec, de fait, d'autres compétences mises en œuvre. Laisser ou pas ?

### Faire face collectivement aux imprévus

L'itinéraire est constitué de points successifs qui confrontent le groupe à des **défis sportifs et de cohésion**, à des **ateliers quizz** avec des questions portant sur les sujets abordés lors du séjour, notamment dans le cadre des modules. C'est l'occasion, pour le groupe, d'obtenir des indices pour continuer leur progression.

Lors de cet itinéraire, le groupe doit également **faire face à des incidents ou événements imprévus**, par exemple :

- **Le franchissement d'un obstacle avec un objet encombrant** : cet atelier doit amener le groupe à apporter une solution collective au défi posé ;
- **Une simulation d'agression**, pour réutiliser les rudiments d'autodéfense, si les jeunes volontaires ont pu bénéficier d'une initiation. Le scénario les amène collectivement à avoir une réaction adaptée (par exemple, face à des pilleurs lors d'une catastrophe naturelle).
- **Une simulation blessure** : cet atelier permet aux jeunes de restituer ce qu'ils ont appris dans le cadre du PSC1 et d'alerter les secours (par exemple, pose d'un garrot, mise en PLS, transmission d'informations précises au PC sécurité).
- **Un brancard de fortune** : en fonction de ce qu'ils ont vu en début de séjour, les jeunes volontaires peuvent être amenés à en confectionner et à poursuivre leur itinéraire avec ce brancard lesté.

#### Éléments complémentaires

- Des éléments de mise en situation peuvent renforcer l'aspect « sortie de la zone de confort » comme par exemple **l'interdiction des montres** durant le rallye et bien sûr celle des téléphones. Le fait de ne pas savoir ce qui les attend durant le rallye est en soi un élément clé de la mise en situation.
- **La participation des jeunes au rallye peut être valorisée**, par exemple par la remise d'un diplôme. L'opportunité d'un classement des équipes (aux points ou autre) mérite d'être discutée.

#### Conclusion

Le montage d'un rallye de synthèse demande **un effort important de conception initiale puis d'organisation, surtout lorsqu'il s'agit du 1<sup>er</sup> rallye organisé par le centre**. Il mobilise tout l'encadrement du centre en amont et lors du rallye lui-même, en veillant tout particulièrement à la sécurité des participants.

Le rallye de synthèse met les jeunes en situation et mobilise collectivement les compétences acquises durant le séjour. Il renforce, de manière ludique et instructive, la cohésion du groupe et participe à l'apprentissage de la résilience.



## MODULES NATIONAUX

### Module « Valeurs de la République »



Le module « valeurs de la République » sera vécu sous forme d'activités, généralement d'une à deux heures, réparties durant tout le séjour de cohésion. L'ancrage territorial du dispositif permettra de découvrir un territoire sous différents angles et notamment celui des institutions, de la citoyenneté et des valeurs de la République. Il sera aussi un temps où le jeune pourra éprouver au quotidien le sens du vivre ensemble. Tout en entrant en cohérence avec les programmes et les activités éducatives au sein de l'établissement, le séjour de cohésion sera un moyen d'appréhender les valeurs de la République de manière originale.

#### 1. Les symboles de la République française et de l'Union européenne

- Les emblèmes et les symboles de la République ;
- Être citoyenne ou citoyen français ;
- La Nation ;
- La fonction première de l'usage du français par l'administration ;

#### Exemple de mise en œuvre :

Une analyse des symboles républicains sera menée au préalable de la participation aux rituels républicains au sein du centre (chant de l'hymne national et cérémonie de lever des couleurs). Des échanges, un appui sur des expositions ou des documents audio ou vidéo (comme par exemple « Les clés de la République » proposé par Canopé sur Lumni) permettront un rappel des principaux symboles de la République (devise, fête nationale, drapeau, hymne national, effigie de Marianne). Les symboles de l'Union européenne peuvent également être abordés (drapeau, hymne européen).

#### **LE LEVER DES COULEURS (ACTIVITE OBLIGATOIRE)**

##### Objectifs

- Participer à la transmission des valeurs républicaines (symbolique du drapeau et Marseillaise)
- Transmission des consignes de la journée
- Rituel solennel qui inaugure chaque journée du séjour de cohésion

##### Modalités d'organisation générale

Les volontaires sont rassemblées par maisonnées et par compagnies autour du drapeau français. À l'occasion du lever des couleurs, réalisé par un binôme de volontaires, la Marseillaise est chantée (au moins un couplet et le refrain).

C'est aussi l'occasion pour le chef de centre et les cadres de compagnie de donner les consignes de la journée.

**Les jeunes ne réalisent pas d'exercice de défilé.**

Le lever des couleurs n'exède pas 15 minutes.

## 2. Valeurs individuelles, de groupe et valeurs de la République

Définir ce qu'est une valeur et comparer valeurs personnelles, valeurs de groupe afin de comprendre la nécessité de valeurs communes que sont les valeurs de la République.

- Sur la base des expériences conduites en 2022-2023, le Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation mobilisera ses partenaires associatifs pour apporter aux jeunes des éléments leur permettant d'échapper aux démarches notamment de manipulations, d'emprise, de désinformation, etc.
  - Génération Numérique, association experte dans les problématiques liées aux usages numériques et à l'éducation aux médias, créée en 2015, intervient pour armer les jeunes participants au SNU contre les manipulations, la haine en ligne, les discriminations, la désinformation et, ainsi, promouvoir la citoyenneté à l'ère du numérique. Un tronc commun aborde les points suivants : connaissance versus croyance, qu'est-ce que l'approche scientifique ?, qu'est-ce que le travail journalistique ? (journalistes versus Internauts). Deux options le complète : soit une introduction aux biais cognitifs et de raisonnement avec un atelier sur la déconstruction et l'analyse des biais ; soit une introduction aux manipulations verbales ; une analyse de sophismes et déconstruction de discours avec un atelier sur la création d'un discours - recours aux sophismes et à la rhétorique.
  - Olympio, association fondée en 1988, propose une séquence animée par un comédien, avec le recours à des supports audio-visuels correspondant à la culture des jeunes aujourd'hui. Autour de cette vidéo créée par des jeunes game-designers, les participants sont invités à démonter les méthodes des manipulateurs qui recrutent des personnes ciblées par des algorithmes, à repérer les symboles et les mots qu'ils utilisent, à analyser les ressorts psychologiques et les situations sociales qui constituent le terreau fertile de l'endoctrinement : victimisation et complotisme. Progressivement, les participants peuvent ainsi trouver par eux-mêmes des arguments qui préviendront et combattront les mécanismes de l'emprise. Le décryptage des séquences permet aux jeunes d'appréhender les trois étapes de l'endoctrinement (séduction, implication, dissimulation), avec discussion sur le ressenti, les expériences et les jugements des participants. Des études de cas (pratiques visibles dans un espace public, mixité F/G...), travaillées en petits groupes, avec restitution orale de chaque groupe à l'ensemble des participants donnent ensuite lieu à un débat et une mise en perspective au regard des principes républicains.

## 3. La laïcité et la liberté d'expression

- Aborder la thématique des libertés, centrales dans le cadre de l'EMC.
- Aborder la laïcité comme condition de l'expression des libertés, de l'égalité et de la fraternité.

### Exemples de mise en œuvre :

- Activité brise-glace pour recueil des représentations sur la laïcité et/ ou sur la liberté d'expression ;
- Concours d'éloquence ;
- Débats libres sur de différents sujets notamment ceux relatifs à la laïcité ;

- Disputatio entre deux groupes et des observateurs avec éclairage final par la règle de droit ;
- Portraits chinois de la laïcité et/ou la liberté d'expression ;
- Activité en lien avec le règlement intérieur du centre ;
- Retour sur des cas pratiques et échanges ;
- Retour sur des cas pratiques et échanges sur les grandes actualités ;
- Ateliers partant d'exemple des problématiques des réseaux sociaux.

#### 4. L'égalité et la lutte contre les discriminations

Articuler l'égalité, la diversité et les discriminations permet de conduire, à partir de la notion d'égalité, une réflexion autour des enjeux de la diversité : sa prise en compte et celle de la complexité des identités dans un cadre républicain, la reconnaissance de l'ensemble des discriminations et autres agissements et violences à caractère discriminatoire, la compréhension des mécanismes qui les sous-tendent, et la garantie de la protection des individus ou des groupes qui en sont les victimes.

##### • L'égalité femmes-hommes

Exemple de mise en œuvre :

- Initier un travail de sensibilisation aux enjeux d'égalité filles-garçons et de prévention des violences sexistes et sexuelles à partir des ressources vidéos proposées par la [plateforme « Matilda »](#) ou des activités issues de la [mallette « IL, ELLE, ON »](#) élaborée par les élèves du CAVL de Versailles.
- Aborder les questions des représentations et des stéréotypes de genre dans l'image à partir des ressources disponibles sur la [plateforme Genrimages](#) du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir
- Travailler sur les représentations genrées des métiers et les déterminismes à l'œuvre dans l'orientation permettant, entre autres, d'inciter les filles à s'engager dans des carrières scientifiques. Des ressources sont proposées sur la page éducol « [Les filles faites des sciences](#) ».
- Mener une séance de prévention au cybersexisme : un ensemble de ressources, dont un kit de prévention, sont proposées sur le site du Centre Hubertine Auclert [#stopcybersexisme](#)

##### • Prévenir et lutter contre les LGBTphobies

Exemple de mise en œuvre :

- Initier un travail de sensibilisation à partir de [l'affiche](#) de la campagne de prévention et de sensibilisation « Ici on peut être soi » lancée par le ministère de l'Éducation nationale à l'occasion du 17 mai 2023. Des pistes éducatives et pédagogiques sont proposées dans le [guide d'accompagnement](#) mis à disposition des personnels éducatifs.
- Travailler à une meilleure connaissance de l'histoire des personnes LGBT du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours à partir de [l'exposition itinérante du MUNAE](#) « Éducation et LGBTI+ ». Un peu d'histoire pour lutter contre les discriminations »
- Aborder les questions d'égalité, de représentation et de citoyenneté dans les médias audiovisuels en mobilisant les [ressources pédagogiques](#) de l'ARCOM : « [Identifier les stéréotypes de genre dans les programmes](#) » et « [Dédire des données statistiques les représentations de genre dans les médias](#) »
- Organiser une projection-débat en s'appuyant sur les dossiers pédagogiques proposés par un certain nombre de partenaires et disponibles sur la page éducol « [Des ressources pour agir en classe autour de la lutte contre les LGBTphobies](#) » dans la rubrique dédiée aux outils pédagogiques à mobiliser en classe.

- **Agir contre le racisme et l'antisémitisme**

Exemple de mise en œuvre :

- Jeu de rôle. Je suis président d'une association. Je m'organise pour construire un projet de lutte contre les discriminations ;
- Ce que je peux changer chez moi pour lutter contre les discriminations ;
- Travail sur les préjugés par exemple à partir d'une vidéo comme celle de la CIMADE [« Lutter contre les préjugés sur les personnes étrangères »](#)
- Réagir face aux violences ou aux gestes racistes et antisémites par exemple à partir d'une vidéo comme une de celles proposées par la DILCRAH en collaboration avec Conspiracy Watch [« Pourquoi le geste de la quenelle pose problème ? »](#)- Travail sur les discours de haine en ligne, par exemple à partir de [seriously](#) proposé par la plateforme des CEMEA soutenue par la DILCRAH et qui propose une méthode simple en 3 étapes permettant de répondre avec apaisement à des propos racistes sur les réseaux sociaux.

## 5. L'accès au droit

- Une information sur l'ensemble des droits, déjà acquis ou qui seront acquis à la majorité, peut être nécessaire : droits découlant des grandes déclarations avec un focus sur les droits sociaux (dispositifs d'insertion tels que la Garantie jeunes, le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, la prime d'activité, droits et interlocuteurs en matière d'éducation à la sexualité et en termes de santé mentale, aides au logement, etc.)
- Il ne s'agit pas d'apprendre pendant le SNU à effectuer toutes les démarches administratives permettant aux jeunes d'accéder aux droits auxquels ils peuvent prétendre.
- Il s'agit surtout de leur apprendre à mobiliser les ressources (structures d'accompagnement et dispositifs) utiles pour favoriser l'accès à leurs droits (en matière d'emploi, de logement, de mobilité, de santé, etc.) et de les rassurer face à toutes ces démarches administratives qui peuvent être anxiogènes pour de nombreux jeunes.

Exemple de mise en œuvre :

- Reconstitutions et mises en situation : fonctionnement d'un tribunal, simulation de procès, , jeu de rôle « je cherche un logement » ;
- Le pair-à-pair pourra utilement être utilisé, notamment sur les thèmes touchant directement les jeunes (droit à la santé, au logement, à l'éducation...);
- Visites de lieux de justice
- Installation d'expositions dans les centres comme « 13-18 questions de justice » [https://www.ordinaire.fr/exposition-13-18\\_questions-de-justice](https://www.ordinaire.fr/exposition-13-18_questions-de-justice)
- Des outils nombreux existent sur la question de la connaissance de ses droits. Il est recommandé de s'appuyer sur ceux proposés par le Défenseur des droits pour aborder cette thématique <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/outils>

## 6. La participation démocratique

- Connaissance des institutions et le fonctionnement démocratique de la République.
- Connaître des exemples de grands personnages historiques engagés (Simone Veil, l'abbé Pierre...) et d'associations engagées pour plus d'égalité.
- Comprendre l'importance de l'engagement individuel et collectif dans une société démocratique.

Exemple de mise en œuvre :

- Pédagogie de projet, travail en équipe, favoriser l'autonomie, développer l'oralité à travers la conduite d'actions des élèves représentants
- Simulation de campagne électorale, de vote, de débat.
- Mise en situation de conduite de projets fédérateurs sur des thématiques choisies par les jeunes.
- Débat : Qu'est-ce que l'engagement ? Comment s'engager ? A quoi ça sert de s'engager ? Pour quelles causes s'engager ?

**Intervenants et partenariats**

**Sur l'accès aux droits et la connaissance des services publics :** les services publics sont nombreux et permettent des liens évidents avec le SNU ;

- Le Défenseur des droits qui dispose de délégués dans chaque département ;
- Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et Familles (CIDFF) ;
- Les caisses d'allocations familiales (CAF) et Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM).

**Journée Défense et Mémoire (JDM)****Séquence n°1 « Jeu Décision défense » (1h20) :**

- Public visé (nombre souhaitable de jeunes par groupes) : 25 jeunes répartis en 2 sous-groupes de 10 à 13 jeunes maximum accompagnés de leurs tuteurs de maisonnées (discipline et sécurité).
- Intervenants et méthodes pédagogiques utilisées : 2 animateurs militaires ou un animateur militaire et un bénévole, pédagogie active.
- Film introductif + reformulation des notions clés, en particulier les fonctions stratégiques. Nous vivons dans un monde instable (conflits, menaces et risques). La France apporte des réponses adaptées et proportionnées. La stratégie de défense et de sécurité nationale est aujourd'hui définie autour de cinq fonctions stratégiques : les rôles que les jeunes vont jouer.

**Séquence n°2 « quizz » (15') :**

- Public visé (nombre de jeunes par groupe) : 25 jeunes accompagnés de leurs tuteurs de maisonnées (discipline et sécurité).
- Intervenants et méthodes pédagogiques utilisées : 1 animateur militaire.
- Pédagogie active : les jeunes sont invités à se lever et se déplacent dans la salle. Pour chaque question, les jeunes doivent prendre position devant la lettre qui correspond à la réponse qu'ils estiment juste. Ensuite, cela se poursuit avec un éclairage sur les différentes réponses sans stigmatiser les mauvaises réponses et cela donne lieu à un dialogue.
- Les questions posées visent à diffuser les messages fondamentaux pour s'assurer que les jeunes comprennent l'organisation de la défense au niveau stratégique et les armées. In fine les messages clés sont récapitulés.
- Besoins logistiques : les lettres (A, B, C, D) ont été placées aux quatre coins de la salle du Jeu Décision défense pour limiter les déplacements.

**Séquence n°3 « métiers » (1h) :**

- Public visé (nombre de jeunes par groupes) : 25 jeunes accompagnés de leurs tuteurs de maisonnées (discipline et sécurité).
- Intervenants et méthodes pédagogiques utilisées : 1 animateur militaire.
- Pédagogie active qui invite les jeunes à s'exprimer :

- Préjugés sur les armées ;
- Film et discussion en revenant sur les préjugés ;
- Étude des parcours : métier, armée, niveau d'étude, etc.
- Métiers au ministère des armées pour un temps ou une vie ;
- Opportunités pour effectuer sa phase 2 au ministère des armées : MIG défense ;
- Suivi du témoignage de l'animateur militaire.
- Besoins logistiques : 1 salle, 1 grande table, 25 tables, 25 chaises, 1 ordinateur (compatible Powerpoint 97-2003 et Powerpoint 2016) et vidéo projecteur avec sortie audio, 1 tableau type chevalet de conférence, des post-its et des feutres de couleurs.

#### **Séquence n°4 cyber (30') :**

- Public visé (nombre de jeunes par groupes) : 25 jeunes accompagnés de leurs tuteurs de maisonnées (discipline et sécurité).
- Intervenants et méthodes pédagogiques utilisées : 1 animateur militaire, pédagogie dynamique.
- Atelier en 3 temps :
- Diffusion en introduction d'une vidéo de You tubeur (tuto risques cyber du SIG) sur les bonnes pratiques de sécurité numérique.
- Ensuite constitution de 4 groupes de travail, qui répondent à 4 questions différentes.
- Restitution collective sur les thèmes avec l'animateur qui valide, corrige et donne des compléments d'information.
- G1 : les attaquants ne s'intéressent qu'à l'argent, vrai ou faux?
- G2 : Infox (Fake news) : de quoi parle-t-on et faut-il s'en méfier ?
- G3 : Mon activité sur Internet n'intéresse que moi, vrai ou faux ?
- G4 : Assurer sa sécurité numérique : un jeu d'enfants ?
- Diffusion d'une vidéo sur les opérations militaires dans le cyberspace (COM CYBER) Le cyberspace recèle des menaces pour chacun dans la vie de tous les jours, mais c'est aussi un nouveau champ de bataille pour les armées. Des occasions pour ceux qui souhaitent devenir des cybers combattants.
- Besoins logistiques : cet atelier cyber aurait lieu dans la salle de la présentation des métiers pour limiter les déplacements (même configuration).

#### **Module résilience**

- Durée totale : 1h30 (approximativement 2 x 45')
- Liste des séquences / ateliers : 2 ateliers réflexe défense.
- Objectif : maîtrise des actes réflexes pour que le jeune soit plus autonome et puisse participer à une mission collective.
- Pour ce module, des cadres SNU seront également mobilisés. Ils auront été formés en amont du séjour de cohésion (FEXA et résilience) pour être en mesure de conduire les ateliers réflexe défense lors de la JDM. Ils seront sollicités pour animer le module résilience (2 séquences de 45') en tenant compte de la configuration des espaces extérieurs, des conditions météorologiques et de l'effectif du centre.
- En cas de conditions météorologiques défavorables, prévoir une solution de repli( type préau) avec prise électrique.

#### **Atelier réflexe défense n° 1 : Alerter et protéger :**

- Public visé (nombre de jeunes par groupes) : 25 jeunes.
- Intervenants et méthodes pédagogiques utilisées : cadres du centre SNU (anciens militaires par exemple), pédagogie active.
- Exposé sommaire suivi d'une mise en situation du jeune avec des exercices pratiques pour qu'il soit en mesure de se protéger et d'alerter un tiers principalement en milieu inconnu. À la fin de la séance, rappel des points clés et débriefing.



- **Rendre compte** : apprendre à utiliser le morse, signaux de détresse « SOS » en situation d'urgence, découvrir l'alphabet radio international, le format d'un compte-rendu (je suis, je vois, je fais, je demande). **Restitution** : épeler son nom ou prénom en alphabet OTAN, connaître les signaux d'alerte à destination des aéronefs (besoin d'aide : yes/no).
- **Se camoufler et se protéger** face aux risques et menaces.
- **Besoins logistiques** : privilégier les exercices pratiques en extérieur ; si les conditions météo sont dégradées, prévoir une salle équipée d'un ordinateur (compatible Powerpoint 97-2003) et d'un vidéo projecteur. Disposer d'un sifflet, de photocopies de l'alphabet radio international, lampe torche, fiches d'exercices.

#### **Atelier réflexe défense n° 2 : se déplacer en zone difficile :**

- **Public visé** (nombre souhaitable de jeunes par groupes) : 25 jeunes.
- **Intervenants et méthodes pédagogiques utilisées** : 1 cadre du centre SNU (ancien militaire par exemple), pédagogie active.
- **Exposé sommaire** suivi d'une mise en situation du jeune avec des exercices pratiques pour s'assurer qu'il sait utiliser la boussole et lire une carte afin qu'il puisse se situer et de se déplacer avec des repères faciles d'emploi en milieu inconnu.
- **Se situer, s'orienter, évaluer une distance** : faire découvrir les principes de base de la topographie pour savoir se repérer, quel que soit le lieu. Apprendre à étalonner son double-pas.
- **Utiliser une carte ou un croquis d'itinéraire** : orientation de la carte et identification de repères ou éléments caractéristiques, échelle, estimation sommaire de distance.
- **Besoins logistiques** : privilégier les exercices pratiques en extérieur ; si les conditions météo sont dégradées, prévoir une salle équipée d'un ordinateur (compatible Powerpoint 97-2003) et d'un vidéo projecteur. Disposer de boussoles, cartes (topographie des lieux ou plan d'évacuation du centre ou carte IGN), téléphone portable, éventuellement des plots, hectomètre, fiches d'exercices.

#### **Module mémoire**

- **Durée totale** : 60'
- **Public visé** (nombre de jeunes par groupes) : 25 jeunes répartis en deux sous-groupes de 12 à 13 jeunes accompagnés de leurs tuteurs de maisonnées (discipline et sécurité).
- **Intervenants et méthodes pédagogiques utilisées** : 2 intervenants civils (CSNJ), pédagogie active.
- **Objectif** : montrer aux jeunes que les enjeux mémoriels ont une résonance aujourd'hui.
- **Film** « la mémoire au présent, se souvenir et s'engager » suivi d'échanges sur l'engagement mémoriel ;
- **2 Jeux de plateau** « Explique- moi une cérémonie » ;
- **Présentation des missions d'intérêt général mémorielles** (phase 2).
- **Besoins logistiques** : 1 salle, 2 grandes tables, chaises disposées en forme de U, ordinateur et vidéo projecteur avec sortie audio, jeu de plateau « explique-moi une cérémonie ».

#### **Test de détection des difficultés de lecture (30') + fiche de liaison (15') + évaluation à chaud de la JDM en fin de journée pour au moins un quart de la cohorte (15').**

- **Durée totale** : 45 à 60' (en intégrant l'évaluation de la JDM à chaud)
- **Public** : 50 jeunes
- **Intervenant** : 1 intervenant civil (CSNJ)
- **Besoins logistiques** : salle contiguë de celle où se déroule le module mémoire équipée de chaises et tables, ordinateur et vidéo projecteur avec sortie audio.
- **Prévoir 2 salles d'une capacité de 50 places** pour un centre de 200 jeunes, 3 salles pour un centre de plus de 200 jeunes.



## Module Sécurité intérieure



### Atelier « prévention du cyber-harcèlement »

- L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux différentes formes de cyber-harcèlement et de diffuser les comportements à adopter en tant que témoin ou victime. Le cadre légal sera aussi rappelé.
- Le groupe sera constitué en fonction de la capacité de la ou des salles et de la taille du centre puisque la moitié de la cohorte y participera en même temps.
- Un court diaporama synthétique sera le support de l'atelier. Il permettra à l'intervenant de commenter et surtout compléter les messages diffusés et d'interagir avec les jeunes.
- Besoins logistiques : une salle, des chaises, un appareil de vidéo-projection.

### Atelier « recherche de personne disparue »

- L'objectif est de faire émerger, dans cette recherche, une pratique favorisant la cohésion et l'entraide au sein du groupe. Il s'agira aussi d'apporter aux jeunes des éléments de bonne pratique afin qu'ils puissent utilement prêter main-forte aux forces de l'ordre dans le cas de recherche de personnes. Deux scénarios seront possibles selon l'emplacement et la nature du centre : soit une battue à l'extérieur, soit un exercice de simulation en salle.
- Le volume des équipes devra être adapté au site et au nombre de jeunes. Une reconnaissance préalable du terrain par l'équipe organisatrice de l'exercice devra avoir lieu en liaison avec l'encadrement du centre.
- Les personnels de la police ou de la gendarmerie engagés devront être renforcés d'encadrants SNU (cadres de compagnie ou tuteurs) à raison d'un cadre pour dix jeunes. Ces cadres auront pour rôle d'être les relais des intervenants du ministère pour la bonne application de consignes et s'assurer en permanence de la sécurité physique et morale des stagiaires.
- Besoins logistiques : une cartographie de la zone d'exercice, des boussoles idéalement de type Silva, des sifflets, des moyens de communication

### Atelier « intervenir lors d'un accident de la circulation »

- L'objectif est d'apporter aux jeunes, par une mise en situation, les règles et bonnes pratiques à adopter en cas d'accident de la circulation tant comme victime que comme témoin. Ils seront amenés à découvrir la bonne attitude à adopter pour alerter, protéger et mettre en sécurité voire secourir.
- La taille du groupe devra être adaptée à la configuration des lieux et à l'effectif du centre.
- Des cadres SNU seront mobilisés pour aider les intervenants de la police et de la gendarmerie. Ils en seront les relais auprès des jeunes et pourront être sollicités pour jouer certains des rôles requis par l'exercice.
- Besoins logistiques : un espace de circulation sécurisé : route ou espace pouvant simuler une route, un véhicule, un scooter, des moyens de communication entre l'encadrement, éventuellement du matériel de maquillage pour simuler des blessures. Le cas échéant et selon leur disponibilité, les services intervenants déploieront : un véhicule de police ou de gendarmerie, un véhicule de secours (VSAV ou VPSP), des cônes de Lübeck, des moyens de signalisation.

En cas de mauvaises conditions météorologiques ne permettant pas la réalisation des simulations telles qu'elles ont été décrites ci-dessus, des alternatives seront mises en place :

- La simulation d'un accident de la circulation sera remplacée par la réalisation sur table d'études de cas permettant l'apprentissage des comportements et de la méthodologie appropriée lors d'une intervention sur un accident corporel de la circulation. Les études de cas sont préparées en sous-groupes et font l'objet d'une restitution par les jeunes, puis d'une synthèse par l'intervenant, appuyée par un diaporama.

- La recherche de personne disparue sera remplacée par une simulation d'alerte dans un bâtiment avec apprentissage des réflexes à adopter : se cacher ou fuir pour ne pas se mettre en danger ou mettre les autres en danger.
- Ces solutions alternatives, moins interactives et moins dynamiques, ne devront être envisagées que dans l'hypothèse où aucune solution convenable ne permet la réalisation des ateliers décrits plus avant.

### **Éducation à la sécurité routière « sur ma route »**

- Objectifs et finalités

Information sur les modalités de l'apprentissage de la conduite et sensibilisation à la perception des risques routiers.

- Modalités de mise en œuvre

L'activité est d'une durée totale de deux heures.

- Animation du module
  - Intervenants

L'activité peut être animée par des encadrants du SNU qui auront bénéficié d'une formation préalable. Un référent issu des personnes œuvrant habituellement dans le champ d'activité de la sécurité routière pourra être présent dans le centre.

Pour l'identification de celui-ci, l'interlocuteur des chefs de centre est le coordinateur départemental de sécurité routière placé, selon les départements, à la préfecture ou à la DDT(M).

Pour la formation des animateurs, cet interlocuteur est l'animateur régional de sécurité routière.

- Mallette pédagogique

La mallette pédagogique fournie par la DSR est obligatoirement utilisée pour l'animation de l'activité, afin d'assurer l'homogénéisation des pratiques et des contenus dispensés sur l'ensemble du territoire.

### **« Présentation des contreparties accordées aux volontaires »**

Objectifs :

Informar les jeunes volontaires sur les contreparties qui leur sont accordées :

- Conditions et modalités de l'accès gratuit (pris en charge par l'État) à une plateforme d'apprentissage du code de la route en e-learning.
- Conditions et modalités de l'accès à une première présentation gratuite (prise en charge par l'État) à l'épreuve théorique générale (ETG) du permis de conduire.

Un flyer à l'attention des volontaires portant notamment sur les modalités d'inscription au permis de conduire, la connaissance des différents modes d'apprentissage de la conduite et l'aide au financement de l'apprentissage de la conduite mise en place par l'État : le dispositif du « permis à un euro par jour » pourra être mis à disposition lors de la délivrance du module

### **Module « Sur ma route » : sensibilisation aux risques**

Ce module permet, par la réflexion individuelle et l'échange entre jeunes, d'aborder les comportements à risques (route et hors route) et leurs déterminants.

L'animateur aborde avec le groupe les besoins des jeunes, la gestion de leurs émotions, l'écart entre leurs besoins et la préservation de leur sécurité et de celle des autres.

Objectifs :

- Parler autrement de la sécurité routière ;
- Travailler sur les facteurs influençant la perception du risque routier : comprendre ses besoins, ses émotions, ses prises de décision.
- Prendre la parole, savoir écouter l'autre pour envisager les différents points de vue.

### Modalités d'animation

Les animateurs mettent en œuvre une animation dynamique, favorisant l'interactivité. Pour animer cet atelier, ils utilisent la mallette pédagogique de la DSR composée :

- D'un document support pour les volontaires
- D'une présentation multimédia, support au déroulé de la séquence ;
- De fiches pédagogiques ;
- Des affiches « D'ACCORD/PAS D'ACCORD » ;
- Des phrases type débat.

La séquence est organisée en trois temps :

- « Mes besoins » : 30 minutes
- « Un débat » : 30 minutes
- « Mes émotions » : 30 minutes

Ce module permet à chaque jeune de dresser un bilan de sa propre perception et de son propre positionnement face aux différents risques liés à la mobilité.

À la suite de chaque animation du module, un questionnaire d'évaluation est renseigné par l'animateur.

Ce module permet, par la réflexion individuelle et l'échange entre jeunes, d'aborder les comportements à risques (route et hors route) et leurs déterminants.

Appui de la délégation à la sécurité routière (DSR)

[formation-snu-dsr@interieur.gouv.fr](mailto:formation-snu-dsr@interieur.gouv.fr).

## Module Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)



Le certificat de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) est la formation de base aux premiers secours.

### Les objectifs :

- Actualiser ses connaissances en matière de premiers secours et se réapproprier les gestes adaptés à la prise en charge d'une victime ;
- Exécuter les gestes de premiers secours ;
- Protéger la victime et les témoins sans s'exposer soi-même ;
- Savoir alerter les secours d'urgence ;
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime afin de préserver son intégrité physique dans l'attente de l'arrivée des secours.

### Compétences visées

Être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours tout en assurant une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnant.

Former et sensibiliser lors des situations d'accident, abordées en huit modules :

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas

- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

### **Modalités d'animation**

#### **Rappel des préalables aux gestes de premiers secours :**

- La protection
- L'examen
- L'alerte

#### **Rappel des gestes de premiers secours :**

- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Les hémorragies externes
- La perte de connaissance (la PLS : position latérale de sécurité)
- L'arrêt cardiaque, réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation
- Les malaises
- Les plaies et brûlures
- Les traumatismes des os et des articulations
- La prise en charge d'une victime

Incluse dans la formation PSC1, l'initiation à la réduction des risques (IRR), d'une durée d'une heure environ, a pour objectif de faire prendre conscience au particulier de sa vulnérabilité face à une catastrophe individuelle ou collective et le faire réfléchir à la mise en place d'un plan familial d'autoprotection.

Au programme de cette initiation :

- Prise de conscience de l'existence des risques.
- Comment s'informer sur les risques majeurs
- Comment alerter les secours
- Comment réagir en cas d'alerte
- Les gestes de secours
- Les consignes familiales
- Les besoins essentiels
- Le « Catakit »
- Élaboration d'un Plan familial d'autoprotection, concept développé par la Croix-Rouge française et l'Union européenne.

Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse

Délégation Générale au  
Service National Universel

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

[snu.gouv.fr](https://snu.gouv.fr)



#SNUjemengage